



PROCÈS VERBAL

COMITE DIRECTEUR

PV N°53 CD/6

REUNION DU : 8 novembre en présentiel et par visioconférence.

Présidence : Monsieur DURAND Daniel

Présents : Mesdames TILLOL Pauline – STORNO Pascale, Messieurs AUCAIGNE Patrick – BRUNEL Nicolas - GUYON Dominique – EL IDRISSEI Mourad - DEGAND Frédéric

Invités : Madame LECOEUICHE Ombeline, Messieurs DUPUY Gérard – LECHENET Keryann – LOUCHET François Xavier – PACOTTE Xavier – VERMASSEN David

Excusés : Messieurs AZZOUN Faouaz - BOTTOU Yves Patrick (pouvoir à M. Durand) -- DUPUY Yannick - FAORO Pascal – VALOT Noel (pouvoir à M. Aucaigne)

Début de séance à 18h45.

Approbation des procès-verbaux précédents :

Le PV N° 40 CD/5 du Comité Directeur du 3 octobre a été adopté à l'unanimité.

Informations générales :

Une réunion des commissions juridiques Ligue District est prévue en Décembre, seront proposés pour cette réunion :

- Les Présidentes / Présidents des commissions de Discipline, d'Appel, S.R.O.C
- Les membres de ces commissions intéressés
- Tout Elu du Comité Directeur intéressé et salariés

Pôle de la Présidence :

Invitations :

- Assemblée Générale de Montbard – Venarey Football du jeudi 10 Novembre, le Président sera présent
- Inauguration du terrain synthétique ASPTT, Patrick Aucaigne représentait le Président.

Le CD est alerté sur la situation de clubs ne possédant pas de vestiaires, pas d'eau courante ni toilettes en 2022.

Bien que cela soit ne soit pas explicite dans le classement des terrains T7, le Comité Directeur à l'unanimité refusera l'engagement d'un club à partir du 1^{er} Juillet 2023 s'il ne possède pas au minimum ces critères : vestiaires, eau courante et toilettes.

Pôle Secrétariat, Juridique et Obligation des Clubs :

L'AG du 26 Novembre aura lieu au Cinéma de Nuits St Georges (5 rue Thurot) :

- Début de l'AG à 9 heures, pointage à partir de 7h45
- Ordre du jour à venir dans les prochains jours
- Le pot de l'amitié aura lieu au Caveau de La Maison de Nuits
- Puis repas à Gilly les Cîteaux au restaurant à l'Orée des vignes, repas ouvert aux représentants des clubs sur inscription

Les clubs du F.C.C.L., de Vougeot, de Gevrey Chambertin ainsi que Saulon Corcelles seront invités à présenter leurs clubs en début d'Assemblée Générale.

Médailles : Le CD valide les demandes de médailles du club de Lacanche.

M. Keryann Lechenet, salarié agent de développement, est nommé 2eme instructeur du District de Côte d'Or à l'unanimité des votes.

Le CD valide la candidature de Pascal André (A.S. Genlis) pour intégrer les commissions d'Appel, Sportive Jeunes ainsi que Loisirs, la liste des commissions sera mise à jour prochainement par le Secrétaire Général.

Pôle Sportif :

Le CD valide la demande de Pascal André pour être délégué de match, transmis à la Commission des Compétitions Seniors.

Accompagnement des clubs et bénévolat :

Dominique Guyon, le Président ainsi que Keryann Lechenet participeront à une présentation du projet 100% éducateurs le 5 Décembre au Conseil Départemental de Côte d'Or.

16 paires de buts pour les catégories U7 – U9 ont été distribués aux clubs de :

- Magny, Genlis, Tart le Haut Varanges, Champdôtre, Villers les pots, Talmay, F.C. Vingeanne, F.C.M.P.L., E.F. Villages, Aiserey Izeure, Brazey, Echenon, St Jean de Losne, F.C. Corgoloin Ladoix, Gevrey Chambertin et Perrigny les Dijon.
- Ce sont 48 clubs qui ont été récompensés depuis 3 saisons grâce aux subventions.

Labélisation : Les clubs de Chevigny, de l'U.S.C.D., de Clénay, du D.U.C., de Beaune et de Fontaine les Dijon recevront prochainement les courriers revenant sur l'organisation de la remise du ou des labels qui leur reviendront.

Une formation des Elus à l'encadrement des clubs dans l'optique de la Labélisation aura lieu le 15 Novembre à 18h30. Le secrétariat relancera les Elus très prochainement par l'intermédiaire de Peggy Seurat.

Pôle Finances - Partenariats :

Le bilan financier 2021 – 2022 est commenté par le Trésorier aux membres présents.

Après des mises en demeure, le Comité Directeur décide à l'unanimité d'appliquer le règlement financier voté à la précédente Assemblée Générale Alésia 2022 pour les clubs de Saulon – Corcelles et de Jeunesse Mahoraise.

R – Relevés de compte – Modalités de règlement

Il est rappelé aux clubs qu'ils ont 30 jours pour effectuer leur versement.

Rappel des dates d'appel de fonds:

- Le 30 octobre

- Le 30 janvier

- Le 30 avril
 - Le 30 juin pour le solde
 - Passé ce délai de 30 jours, il leur sera adressé une lettre recommandée les mettant en demeure de solder leur compte dans les quinze jours. A défaut d'exécution, l'équipe District « Seniors 1 » du club sera pénalisée de 4 points par journée de championnat, ou exclue de la coupe si un tour est programmé. Cette sanction sera notifiée par Notifoot à l'adresse officielle du club. La sanction sera levée cinq jours après régularisation du compte (cachet de la poste faisant foi).
 Les clubs qui n'auraient pas régularisés leur situation dans un délai maximum de 30 jours après notification de leur sanction seront mis hors compétition et considérés forfait général. Les dispositions de l'article 24 des Règlements Généraux de la Ligue leur seront alors appliquées.

Tous les frais de procédure de recouvrement seront imputés aux clubs non en règle.

DISPOSITIONS FINANCIERES

Les clubs non en règle vis-à-vis du District avant l'Assemblée Générale auront leur pouvoir retiré à l'ouverture de la séance. La même sanction sera appliquée à l'encontre des clubs ne s'étant pas acquittés de leurs dettes envers la Ligue ou la Fédération.

Par conséquent, fidèle au règlement repris ci-dessus, le Comité Directeur exclu du prochain tour de Coupe du 20 novembre l'équipe première de Saulon – Corcelles (Coupe Complémentaire Crédit Agricole) et de Jeunesse Mahoraise (Coupe de Côte d'Or Ekinsport).

Si la dette de ces clubs n'est pas réglée, quatre points leur seront enlevés dans leurs championnats respectifs pour chaque journée de championnat concernée.

Une notification Notifoot ainsi qu'une lettre recommandée sera adressée aux 2 clubs concernés.

La distribution des maillots d'échauffement Didier Express et Pneus a débuté lors du match de D1 Genlis – Auxonne. La distribution sera connue lors des prochaines rencontres de Départementale 1 ;

L'opération « Du lait pour les clubs » est reconduite avec la société Delin avec du lait 100% Côte d'Or. Le détail de la participation va être envoyé aux clubs.

A.F.M. – Téléthon : L'opération « 1 € à chaque but » sera lancée à l'échelle départementale pour les rencontres des 3 – 4 Décembre 2022. Tous les clubs effectuant des démarches et actions au profit du Téléthon sont priées de contacter Keryann Lechenet pour enregistrement des clubs auprès de l'AFM Téléthon Régionale.

Pôle Arbitrage et Technique :

Le Président de la Commission Départementale d'Arbitrage nous adresse un point sur les différentes actualités de sa commission et des arbitres de Côte d'Or.

Le CD procède à la nomination des arbitres de District :

NOM – Prénom	CLUBS D'APPARTENANCE
SESSION AVRIL 2022	
ROY Marius	BEAUNE AS
DAHNOU MOHAMED Yacine	GRESILLES FC
DORVILLE Florian	USCD
ENAULT Kyllian	DFCO
HOUSSOUNA Sena	DIJON UNIVERSITE CLUB
KACEDALLI Fatima Zohra	ASPTT DIJON
LEMKAK Paul Ilies	QUETIGNY
MANTOAN Theo	ST APOLLINAIRE
MAUCHAUSSE Maxence	UCCF

NECTOUX Xavier	SAULON CORCELLES
SESSION AOUT 2022	
DEFAYE Louis	ASPTT DIJON
HOSDEZ Chanelle	DFCO
LUCAS Maxime	DIJON POUSSOTS
SCHLEGEL Nathan	ASPTT DIJON
WASSON Mehdi	DFCO

La FIA de Janvier 2023 aura lieu sur les installations de Mirebeau sur Bèze les 14, 21 et 28 janvier 2023

Demande d'aide du Lycée Fourier pour un arbitre effectuant un stage à l'étranger, le CD alloue 150€.

Demande de valorisation des observateurs : Les propositions effectuées par Mourad El Idrissi ont été validées par le Comité Directeur.

Répartition des missions apprentie, services civiques et stagiaires

- Alix : football en milieu scolaire, la pratique féminine
- Lucas : PEF, Foot5
- Mathis : Futsal, pratique loisir, Vétérans, foot en marchant
- Thomas : animation, Futnet, Golf Foot
- Tous : Beach Soccer, FitFoot, Tout public Handi

Un rappel à l'ordre sera transmis aux clubs dont les joueurs ou joueuses étaient absents aux CPS sans justificatif.

Pauline Tillol effectue un point d'étape sur les sujets actuels concernant la Technique, le P.E.F. et les différentes nouvelles pratiques.

Calendrier des prochains bureaux et CD :

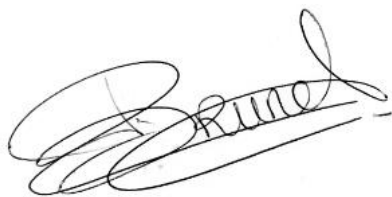
Le calendrier est examiné et validé en fonction des événements connus à ce jour :

- AG le samedi 26 Novembre à 9 heures au cinéma de Nuits St Georges
- Bureau le lundi 19 Décembre
- Bureau le 21 Janvier
- CD le 6 Février

Fin de séance à 20h45.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188 - 189 - 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Secrétaire de séance : Nicolas Brunel



Le Président : Daniel Durand

